

1978-1979 Adjoint spécial du Président Park pour les
affaires économiques jusqu'à la mort de celui-ci
en octobre 1979

1980 Septembre: Premier ministre

Le Premier ministre est nommé par le Président
avec l'approbation de l'Assemblée nationale. En tant que
principal adjoint exécutif du Président, M. Nam, notamment,
supervise les ministères exécutifs, a le pouvoir de
délibérer des grandes politiques nationales et participe aux
séances de l'Assemblée nationale.